

Commune D'ETALLE

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à assister à la séance du conseil qui aura lieu le 14 juin 2021 à 20h00 par Visioconférence ou en présentiel - Salle du Conseil Communal - Rue du Moulin n° 15 pour ceux qui ne peuvent pratiquer la visioconférence (mesures Covid-19 - Distanciation sociale).

Etalle, le 11 juin 2021

La Directrice Générale,



Le Bourgmestre,



ORDRE DU JOUR:

Séance publique

1. Ecole Communale de Vance – Chantemelle – Approbation plan de pilotage rectifié
2. Parc Naturel de Gaume – Approbation rapport d'activité 2020 – projets 2021 et comptes
3. Service de la bibliothèque itinérante provinciale – Adoption convention de services de développement de la lecture
4. Organisation stages multidisciplinaires – Octroi aide financière aux associations – règlement
5. ALE Etalle – Tintigny – Accord de principe pour fusion
6. Travaux de rénovation de l'école communale de Buzenol (ancien bâtiment) – Désignation d'un auteur de projet – Arrêt des conditions du marché
7. Travaux de rénovation des sanitaires de l'école communale de Chantemelle – Approbation cahier spécial des charges et arrêt des conditions du marché
8. Travaux de construction d'un local dédié au Patro d'Etalle - Approbation cahier spécial des charges et arrêt des conditions du marché
9. Travaux entretien des voiries de Fratin – PIC 2019 – 2021 – Approbation cahier spécial des charges et arrêt des conditions du marché
10. Travaux entretien des voiries de Mortinsart – PIC 2019 – 2021 – Approbation cahier spécial des charges et arrêt des conditions du marché
11. Travaux égouttage rue de la Semois à Vance – Approbation des conditions du marché (contrats d'égouttage conclus entre IDELUX Eau, la SPGE et les communes)
12. Travaux entretien et curage préventif du réseau d'égouttage - Approbation de la convention avec Idelux Eau relative aux modalités d'exécution
13. Travaux de pose d'égouttage et d'endoscopie – Rue du Magenot à Fratin – Dossier hors PIC – Décompte final – Approbation – libération parts
14. Sécurisation et développement des outils de production et de distribution d'eau de la Commune - Approbation cahier des charges et arrêt des conditions du marché – Marché de service
15. Achat habitation à Sainte-Marie-sur-Semois – Décision ferme
16. Achat terrain à Vance – Décision ferme
17. Assemblées générales ordinaires Idelux – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour 23.06.2021
Idelux Développement – Idelux Eau – Idelux Environnement – Idelux Projets Publics
18. Ores Assets – Assemblée générale ordinaire – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour – 17.06.2021
19. Sofilux – Assemblée générale ordinaire – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour – 15.06.2021
20. Terrienne du Luxembourg – Assemblée générale extraordinaire - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour – 30.06.2021

21. *Vivalia – Assemblée générale ordinaire - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour – 29.06.2021*
22. *ODAS - Adoption plan stratégique de sécurité et de prévention 01/01/2020 au 31/12/2021*
23. *Adoption charte de la vie à la campagne*
24. *Démission Madame Naisse – conseillère Ecolo – Prise acte*
25. *Approbation procès-verbal séance précédente*

Séance à Huis-Clos

26. *Personnel enseignant : Ratification décisions.*

N.B. Un lien sera fourni aux citoyens qui en feront la demande auprès du Président du Conseil Communal (sebastien.peiffer@etalle.be) pour leur permettre de se connecter et suivre le conseil communal en visioconférence. Pour les personnes qui ne peuvent faire autrement et voudraient assister en présentiel, il y a lieu également de nous prévenir afin de pouvoir organiser la salle du conseil communal dans le respect des distanciations sociales.